

UNION DU PEUPLE GABONAIS

Groupe Parlementaire



Le Président

Libreville, le 14 juin 2007

Objet : Interpellation

N/Réf. : 012/UPG/PDT/TMD/2007

Monsieur le Président,

Depuis quelques temps, la population gabonaise est émue de la situation de Gabon Télécom dont la majorité du capital vient d'être concédée à Maroc Télécom, filiale du groupe Vivendi.

En ma qualité de parlementaire, j'ai été régulièrement interpellé. En vertu des dispositions de l'article 47 de la constitution et 5 de la loi 1/96 relative à la privatisation, je vous prie de bien vouloir faire organiser par la conférence des présidents l'interpellation de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des finances sur les conditions de privatisation de Gabon Télécom.

En vous remerciant de votre diligence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président

Monsieur le Président
de l'Assemblée Nationale

Pierre MAMBOUNDOU

Libreville